



**SANTÉ
SOCIAUX**

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

BASSMS

Compte rendu

Paris, le **09 mai 2023**

Commission Mixte Paritaire (CMP) BASSMS du 25 avril 2023

Présents pour la CFDT : Benjamin VITEL, François GIEUX, Pierre GRAUX

Suite au report de la précédente CMP pour cause de mobilisation contre la réforme des retraites, la CMP s'est tenue en présence des OS de la Branche. Présence, c'est beaucoup dire puisque la CFDT s'est rapidement retrouvée seule face à la délégation des employeurs en lien avec le refus de celle-ci d'entendre la demande commune d'extension des 183 € à toutes et tous comme préalable à l'ouverture des négociations !

Lors de la précédente CMP la CFDT proposait 2 accords pour sortir de l'impasse :

- 1 sur l'extension à tous des 183 €
- 1 accord de méthode pour aboutir sur les classifications et rémunérations de la branche.

Les employeurs sont bien arrivés avec un projet d'avenant à l'accord CPPNI du 29 octobre 2019, proposant une méthode, un calendrier de négociation, assortis de moyens supplémentaires, in fine amendé par la seule CFDT Santé-Sociaux puisque les autres OS avaient quitté la table des négociations !

Par contre, pas d'accord soumis à la signature sur 183 € pour tous, AXESS considérant toujours qu'un tel accord est voué à l'échec puisqu'il ne sera pas agréé. Pourquoi retrouve-t-on alors de nombreuses associations d'employeurs dans la rue ce 26 avril marchant pour l'extension des 183 € si AXESS refuse tout accord ?

Malgré tout, à force de ténacité et de persuasion, la CFDT Santé-Sociaux obtient enfin de la délégation employeur qu'elle présente un texte sur l'extension des



183 € pour la CPPNI du 23 mai. Une telle extension resterait conditionnée à un accord classification/rémunération.

Dans ces conditions, la CFDT a demandé un engagement à conclure rapidement, d'ici le 31 décembre 2023, les négociations sur ce bloc. Une rétroactivité sur 12 mois pourrait par ailleurs être applicable... Le diable se cachant dans les détails... nous attendrons pour voir.

Enfin, les employeurs ont présenté des propositions concernant les classifications et les rémunérations futures de l'ensemble des salariés. Si AXESS annonce une CCUE attractive, force est de constater qu'elle n'est pas de haut niveau ! des engagements sans ambition, souvent inacceptables !

La CFDT regrette cette posture employeur : pourquoi faire des propositions au ras des pâquerettes, pour ensuite négocier comme des boutiquiers, alors même qu'ils savent pertinemment que ce qu'ils mettent sur la table va braquer tout le monde !

On est loin du dialogue social apaisé et moderne auquel la branche devrait pouvoir prétendre !

La CFDT attend donc que la négociation commence véritablement et saura se montrer digne du haut niveau de reconnaissance auquel tous les salariés ont droit !

Les négociateurs